



SOMMAIRE

Editorial

-p2-

CMJ

-p3-

Scolaire

-p4 et 5-

Voirie

-p6 et 7-

Culture

-p8-

Festivités

-p9-

Réunions de quartier

-p10 et 11-

Vie associative

-p12-

Sports

-13-

Fleurissement

-p14-

Patrimoine

-p15-

Nouveaux commerces

-p16-

Sécurité

-p17-

Environnement

-p18 et 19

Rétrospective

-p20 à 22-

Infos Pratiques

-p23 et 24-

Etat Civil

-p25-

Agenda

-p26-

Le Conseil Municipal des Jeunes

De gauche à droite :

Marjolaine BLOT, Manon CONESA, Giliane BARIOZ, Margot WEEGER, Corentin RIBEIRO, Lara BELIN, Léa ROUSSET, Dorian BALLEZ, Luca BOTTOS, Valentin SEGLAR, Adrien FLANDRIN, Léo MAUCOURT, Marie SERVONNAT, Théo BOMPARD, Laurie EGENSCHWILLER, Yannis BLONDIN, Cindy FARIN, Corentin BOTTOS, Cassandre TOUSSAINT, Louise SKRZYPCZAK, Juliette MIEGE, Alice FERRAND, Jacqueline PERRICHON (Conseillère municipale), Françoise MELCHERS (Adjointe), Jade HEUILLARD, Guy RABUEL (Maire), Damien GUERRIER, Denis BARILLOT (Maire délégué)



Crédit photo : Mairie de Ruy-Montceau

Hôtel de Ville

77, rue de la Salière - BP2 - 38313 Ruy-Montceau

Tél : 04.74.43.57.45 / Fax : 04.74.43.20.24

mairie@ruy-montceau.fr

Mairie annexe de Montceau

9, rue Centrale - 38300 Ruy-Montceau

Tél : 04.74.97.40.48

Horaires d'ouverture au public

Hôtel de Ville

Du Lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Mairie annexe de Montceau

Lundi et vendredi de 8h30 à 12h
Mercredi de 13h30 à 17h30



L'un des moments forts de ce premier semestre 2009 a été la création du Conseil Municipal des Jeunes.

Lieu d'expression, d'écoute et de prise en compte de la parole des jeunes, notre ambition est d'impulser par ce biais une vraie dynamique pour la jeunesse de Ruy-Montceau.

Par ce Conseil Municipal des Jeunes, nous voulons nous donner les moyens d'une véritable politique pour la Jeunesse et notamment :

- Sensibiliser les jeunes à une démarche et une implication citoyenne au sein de notre commune ;
- Permettre aux jeunes de monter des projets et de les réaliser, et ainsi appréhender la complexité du fonctionnement d'une municipalité ainsi que ses réalités humaines et techniques ;
- Familiariser les futurs acteurs de la vie communale aux règles de la démocratie locale ;
- Favoriser le rapprochement entre les générations et le dialogue entre les citoyens et leurs représentants élus.

Le premier semestre 2009 a également vu se concrétiser notre engagement pour un développement durable de Ruy-Montceau.

En effet, le restaurant et la garderie scolaire de Montceau, ainsi que les 10 logements à loyer modéré que nous allons réaliser avec la Société Dauphinoise pour l'Habitat en face de la caserne des pompiers, répondront à un cahier des charges environnemental strict.

Notre volonté est de créer ou réhabiliter des bâtiments respectant notre environnement et celui des générations futures, tout en offrant un maximum de confort aux usagers, ainsi qu'une réduction des charges de fonctionnement et une meilleure utilisation des ressources pour la collectivité.

C'est une approche globale qui considère le bâtiment dans toutes ses composantes et son cycle de vie.

Un bâtiment intégrant la démarche de Haute Qualité Environnementale est avant tout un bâtiment qui répond à une attente : un logement où les habitants sont en bonne santé, se sentent bien et paient des charges modérées ; une école où les élèves et les enseignants bénéficient de bonnes conditions de travail : température (confort d'hiver et d'été), éclairage, acoustique, qualité de l'air. Mais c'est aussi un bâtiment adapté, respectueux de son environnement, moins gourmand sur le plan énergétique et produisant moins de déchets.

Le premier semestre 2009 a enfin été celui de la matérialisation sur le terrain du travail remarquable effectué par les différentes commissions municipales depuis notre élection.

Ainsi, par exemple, notre ambitieux programme d'entretien des voies communales (400 000 € pour cette année) a débuté, d'importants travaux de rénovation de nos écoles sont en cours, un effort conséquent a été réalisé pour le fleurissement de notre commune ...

Vous découvrirez dans ce nouveau bulletin municipal les commentaires des différentes commissions sur le travail déjà accompli.

Chaque commission respecte la feuille de route, que j'ai fixée en début de mandat, donnant les orientations et la planification des actions à mettre en œuvre dans le cadre d'un principe acquis de maîtrise des équilibres budgétaires et de gestion rigoureuse des deniers publics.

Je conclurai mon propos en vous donnant rendez-vous pour les festivités d'été organisées sur notre commune. Les occasions seront belles et nombreuses pour se retrouver et partager tous ensemble un moment chaleureux et convivial.

ITINERAIRE FRET DE LA LIAISON FERROVIAIRE LYON-TURIN

Une réunion publique d'information sur l'avant projet sommaire (APS) de l'itinéraire fret de la liaison ferroviaire Lyon-Turin sera organisée en septembre avec Réseau Ferré de France.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

LES JEUNES ET LA MUNICIPALITE : REÇU 5 SUR 5 !

Des rencontres avec les jeunes de Ruy-Montceau ont été organisées cet hiver, à l'initiative de la commission sports, loisirs et jeunesse. Pour répondre à la volonté des jeunes de « faire ensemble », la municipalité a décidé de créer un conseil municipal des jeunes.

Quarante jeunes, de 10 à 18 ans, avaient répondu présent à l'invitation de la commission ! Plusieurs tables rondes, animées par un adulte (membre de la Commission ou parent) se sont rapidement mises en place dans la salle Henri Annequin. Les échanges ont été constructifs, les demandes nombreuses et variées... Mais surtout, ce qui a frappé les organisateurs, c'est une véritable volonté des jeunes de s'impliquer dans la vie de leur commune !

La Municipalité s'est donc vue confortée dans son idée de créer le premier Conseil Municipal des Jeunes à Ruy-Montceau. Le Maire s'est personnellement impliqué dans cette action en participant aux rencontres avec les élèves des classes de CM2 pour leur en parler ; un courrier a également été adressé aux collégiens.



Les 24 candidatures de garçons et filles âgés de 11 à 16 ans (8 de Montceau et 16 de Ruy), ont toutes été retenues. Le « conseil municipal des jeunes » a été installé le 13 mai, pour une durée de 2 ans, en présence, notamment, du maire et du maire délégué, pour élire sa présidente, Jade Heuillard et son vice-président, Damien Guerrier.



Crédits Photos : Mairie de Ruy-Montceau

A l'issue de ce conseil municipal, deux commissions ont été créées :

- Sécurité - environnement - citoyenneté
- Sport - loisirs - solidarité

Les deux commissions se sont réunies les 15 et 19 juin et ont proposé les premières orientations de travail pour la durée de leur mandat. Le choix des projets à retenir sera validé lors du prochain conseil municipal des jeunes.

La municipalité reste à l'écoute de sa jeunesse, et lui apporte son soutien pour la réalisation des projets et pour qu'elle trouve sa place dans la commune !

LA COMMISSION SCOLAIRE

L'ÉCOLE EST FINIE !

À la veille des vacances d'été, la commission scolaire fait le point sur les actions réalisées pour les trois écoles de la commune.

Avec le soutien des services techniques et des directrices, nous avons répondu aux problèmes quotidiens de fonctionnement. À l'occasion du dernier conseil d'école, les équipes enseignantes remercient chaleureusement la municipalité pour l'efficacité et la qualité du travail effectué.

Des travaux de rénovation ont été réalisés :

- Ecole primaire de Ruy : rénovation de la salle d'arts plastiques, remplacement des huisseries des fenêtres et des portes d'entrée du bâtiment principal pour des raisons de sécurité et d'économie d'énergie, mise en place d'un organigramme des clés afin de garantir la sécurité des enfants ;
- Ecole maternelle de Ruy : rénovation du carrelage d'une classe
- Ecole de Montceau : installation du réseau informatique.

Des animations à caractère pédagogique ont été proposées pour tous les élèves : participation à la journée « nettoyage de printemps » et organisation d'une exposition sur le thème de la commémoration de l'armistice 1945.



Crédits Photos : Mairie de Ruy-Montceau



La commission scolaire a élaboré le cahier des charges pour un appel d'offres sur la restauration pour la rentrée de septembre.

Il s'est appuyé sur une enquête menée en avril 2009 auprès de toutes les familles. Les résultats ont fait apparaître une forte demande de repas équilibrés avec cinq composantes ainsi que l'introduction de repas biologiques issus de la production locale.

Tout en veillant à respecter un prix moyen du repas en rapport avec la qualité du service, la commission a décidé d'introduire l'application du quotient familial.

Cette nouvelle prestation oblige à remettre la cantine de Ruy aux normes sanitaires, avec le remplacement du matériel de cuisine et la professionnalisation des personnels par une formation aux règles d'hygiène et de sécurité.

Pour conclure, nous ne pouvons vous souhaiter de bonnes vacances sans évoquer le centre de loisirs qui fonctionnera au mois de juillet, avec une équipe d'animateurs dynamiques, et ce pour le plus grand plaisir de nos enfants !

UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Suite à la démission de Marc GRANA, Eric GARNIER a été installé au Conseil Municipal lors de la séance du 2 juillet 2009.



JOURNEE RIVIERE VIVANTE

Pour la 9e année consécutive, le WWF invitait les enfants issus de classes primaires à participer à sa campagne de découverte des cours d'eau ou rivières de France et de Suisse.

Opération de sensibilisation et d'éducation à la protection des rivières, cette campagne pédagogique, initiée par le WWF en 2001, est l'occasion de prendre conscience des problèmes de qualité de l'eau et de gestion de la ressource.

Dans ce cadre, les classes de CP et de CE1 de l'école Kimmerling sont allées à la découverte du ruisseau de l'enfer le mardi 19 mai 2009 pour observer la faune, la flore et pour voir si le ruisseau est pollué.



Différents ateliers ont été organisés qui ont permis aux élèves :

- D'observer la composition du lit du ruisseau et la couleur de l'eau ;

- De compter tous les déchets. Il n'y en avait pas beaucoup, sauf à un endroit où ont été trouvés un siège auto, quelques bouteilles, du plastique, des objets usagés en bois, un téléphone portable... ;
- De « pêcher » des petites bêtes avec un tamis pour les étudier puis les remettre à l'eau. C'était très animé !

L'eau est de très bonne qualité, comme le prouvent la présence de grands éphémères et le faible taux de nitrate de 10mg/l.

Mesures physiques

- Largeur : 1,50 mètre
- Profondeur : entre 10 et 50 cm
- Vitesse du courant : la balle parcourt 10 mètres en 35 secondes.
- Température de l'eau : 13°C
- Composition du lit de la rivière : vase, sable, galets
- Turbidité : l'eau est claire.
- Taux de nitrates : entre 5 et 10 mg/l (les eaux destinées à la consommation humaine doivent respecter des valeurs limites de 50 mg/l en France).

Vie aquatique

Nous avons pu compter 8 espèces animales différentes : des larves de grandes éphémères, des larves de trichoptères avec différents fourreaux, des larves de libellules (agrions, aeschnes...), des gammarès, des larves de coléoptères, des escargots d'eau, des gerris, une sangsue.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

MERCI

à tous les bénévoles qui ont participé au nettoyage de printemps organisé le 28 mars 2009 à l'initiative du Syndicat Mixte Nord Dauphiné.

Grâce à leur dévouement, de nombreux déchets ont pu être ramassés au bord de nos routes.



Crédits Photos : Mairie de Ruy-Montceau

LA COMMISSION VOIRIE

Sur proposition de la commission voirie, le Conseil Municipal a décidé de consentir un effort important pour l'entretien et la remise en état de la voirie communale (400 000 € sont inscrits au budget 2009). Après appel d'offres, le marché de travaux a été confié à l'entreprise Muet.

Les principaux travaux réalisés ou en cours de réalisation :

- Chemin de Bouezy : drainage de résurgence d'eau sous chaussée ;
- Rue de Lavaizin : busage du fossé et aménagement de l'accotement ;
- Vie des Mulets : goudronnage du tronçon au sud de la ZA du Perelly ;
- Impasse de la Vieille Borne : remise en état de la chaussée ;
- Chemin de Chapotin : dérasement et nettoyage ;

- Chemin de Bocalville : réparation d'aqueduc avec enrochement pour consolidation du talus ;
- Chemins de Montlambert, de Champety, du Plantier, de la Gaspardière, de Charlan et partie communale de la Vie des Mulets : délimitation, réparations partielles et revêtement général d'entretien ;
- Chemin de Palletière : élargissement d'une partie du chemin ;
- Hall des sports : goudronnage partiel des abords ;
- Chemins du Vernay et de la Grande Chaussée : reprofilage et remise en état ;
- Chemin de Chanas : reprofilage et renforcement partiels des bords de chaussée ;
- Chemin de Terre Bonnard : goudronnage de l'extrémité non revêtue ;
- Vie de Favre : goudronnage et réhabilitation ;
- Chemin de Marguinière : extension du parking et rénovation de la place.



Rue de Lavaizin



Chemin de Montlambert



Chemin de Marguinière

AUTRES TRAVAUX PROGRAMMES POUR 2009

- Carrefour Vie de Boussieu / rue de la Salière : création d'un plateau surélevé ;
- Chemin de Bièze (tronçon perpendiculaire à la rue de Lavitel) : aménagement complet ;
- Chemin de Bouezy : reprofilage et remise en état du tronçon non revêtu ;
- Chemin du Combat : élargissement ;
- Chemin du Grand Termen : réfection.



Crédits Photos Mairie de Ruy-Montceau

Des travaux ont été effectués par le Conseil Général de l'Isère à la demande de la commune, afin d'améliorer la sécurité et la visibilité pour les automobilistes au carrefour Chatonnay/Etang Dardes. Nous remercions Mme THEVENON d'avoir permis cette réalisation en autorisant les terrassements sur sa propriété dans le virage de la RD54b.

FAUCHAGE - ELAGAGE

Après appel d'offres, le marché de travaux a été confié à l'entreprise Blanc.

Les interventions sont programmées en mai et en août pour le fauchage des accotements et à l'automne pour l'élagage des haies en bordure du domaine public.



ECLAIRAGE PUBLIC

En ce qui concerne l'éclairage public, et pour nous aider à y voir plus clair, un diagnostic a été réalisé par la CAPI. Pour Ruy-Montceau, il a été constaté plus de 50% d'armoires non-conformes sur un total de 54, et un état de vétusté sur 513 points lumineux de la commune, soit 50% des points lumineux.

La remise aux normes est évaluée à 8 millions d'euros pour l'ensemble du territoire de la CAPI, dont 760 000 € de travaux urgents pour notre commune. Les travaux les plus urgents de sécurité sont d'ores et déjà programmés par la CAPI. Pour Ruy-Montceau, ils concerneront essentiellement la sécurisation des armoires de commandes.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Extension du réseau d'assainissement eaux usées sous l'impasse Gaz des Mulets pour la desserte de la Zone Artisanale.

Pour toute demande concernant l'eau et l'assainissement, contacter :

Ruy	Montceau
Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI)	Syndicat Intercommunal des Eaux de Dolomieu- Montcarra
810, rue du Vernay 38300 Nivolas-Vermelle.	232, rue du Stade 38890 Montcarra
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 tél : 04 74 92 99 25	Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 tél : 04 74 92 40 28
En dehors des heures d'ouverture, le numéro d'appel d'urgence est le 06 34 51 25 02	En dehors des heures d'ouverture le numéro d'appel d'urgence est le 04 74 92 47 62

FORMATION INFORMATIQUE ET INTERNET

Du 15 janvier au 12 juin, 32 Ruymontois ont suivi une formation d'initiation à l'informatique et à internet.

Cette formation, d'une durée de 50 heures, a pu être accessible à tous les participants grâce au tarif privilégié accordé par le centre de ressources multimédia et à la participation financière de la commune de Ruy-Montceau.

Ainsi, nos seniors ont pu accéder aux nouvelles technologies de la communication et appréhender

l'usage de la messagerie électronique, de la gestion des photos numériques, de l'utilisation de la webcam facilitant d'autant les relations intergénérationnelles.

Tous ont apprécié cette initiative et sont très satisfaits d'avoir participé à cette formation.

Cette action pourrait être reconduite en 2010. Alors si vous aussi souhaitez y participer, les inscriptions sont dès à présent prises en mairie.



THEATRE

Retour en photos sur la soirée théâtre organisée à Montceau le 27 mars dernier à la salle Annequin.



Crédits Photos : Mairie de Ruy-Montceau

LA MUNICIPALITE VOUS INVITE

AUX FESTIVITES DU MARDI 14 JUILLET 2009



CHAMP DE FOIRE DE RUY

PROGRAMME DE LA JOURNEE

9h : Concours de pétanque en tête à tête
14h : Concours de pétanque en doublettes } Inscriptions sur place

18h : Cérémonie aux monuments aux morts

A partir de 19h30 : Paëlla géante sous chapiteau

21h : Bal du 14 juillet

23h : Grand feu d'artifice

AUX FESTIVITES DE LA FOIRE DE LA SAINTE-ANNE

LE SAMEDI 25 JUILLET 2009

PARKING DU GROUPE SCOLAIRE DE MONTCEAU

PROGRAMME DE LA JOURNEE

TOUTE LA JOURNEE : VIDE GRENIER - PRODUITS REGIONAUX

9h : Inauguration officielle de la foire

11h30 : Vin d'honneur offert par la Municipalité

A partir de 12h : Repas traditionnel

14h : Concours de pétanque

LES REUNIONS DE QUARTIER

La municipalité s'était engagée à plus de proximité avec la population, c'est à dire à mieux l'informer, être à son écoute et dialoguer régulièrement. C'est dans ce cadre qu'elle a instauré au printemps 2008 des « réunions de quartier », où les élus viennent à la rencontre des habitants pour expliquer leurs actions et répondre aux questions.

La « deuxième saison » a débuté à Montceau, le 7 mai dernier.

En présence du maire Guy Rabuel et du maire délégué Denis Barillot, les élus de Ruy-Montceau ont commenté les dernières réalisations et les grands projets de chaque commission, à un public venu nombreux (environ 150 personnes).



Crédits Photos : Mairie de Ruy-Montceau

Nous vous proposons ici un rapide tour d'horizon des thèmes abordés.

Commission Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU), approuvé en février 2008 a fait l'objet d'une révision simplifiée portant sur le secteur de Montceau, afin de permettre la construction de la cantine.

Dans le même temps, ce PLU a fait l'objet d'une modification, portant principalement sur la mise à jour du règlement, pour faciliter l'instruction des demandes d'urbanisme par les différents services concernés. La validation définitive sera votée après l'enquête publique qui se déroulera du 15 juin au 15 juillet.

Nous avons lancé en 2008 un état des lieux de la situation urbaine du secteur de Montceau, en termes de taux de développement, surfaces foncières disponibles à la construction, état des équipements, spécificités topographiques, historique environnemental, services à la population, déplacements, pression sur les équipements publics.

Montceau, cœur de village

Ce projet global vise à pérenniser le développement du bourg et à recréer les conditions de vie indispensables à tout secteur rural. A l'issue du diagnostic précité, de grandes orientations ont pu être dégagées ; citons notamment :

- **Lancement du projet assainissement sur Montceau :**

L'assainissement

La CAPI a missionné un bureau d'études pour analyser les différents aspects (financier, exploitation, délai...) des différentes options possibles sur le secteur de Montceau. Deux techniques sont envisageables à ce jour, soit locale (de type lit de roseaux ou similaire), soit via un raccordement à la future station de Bourgoin. Sur le secteur de Ruy, un diagnostic complet du réseau a été demandé à la CAPI.

En attendant, il apparaît indispensable de mieux maîtriser l'activité de construction, afin de freiner la pression sur le milieu environnemental. C'est l'une des priorités de l'équipe municipale.

- **Diversification des modes d'habitat afin de permettre à nos enfants, aux jeunes ménages ou aux familles à revenus intermédiaires de vivre sur le secteur :**

Logement à loyer maîtrisé : de la nécessité à l'opportunité !

La réalisation d'habitat à loyer maîtrisé est devenue depuis la loi SRU, une obligation, avec un contrat liant la CAPI et l'Etat, retranscrite dans le Plan Local de l'Habitat. Ruy-Montceau est particulièrement en retard par rapport aux autres communes, sur l'objectif de 20% de logements à loyer maîtrisé.

La commune n'entend pas se soustraire à ses obligations d'autant que ce projet constitue une véritable opportunité ! En effet, la commune peut imposer aux opérateurs des cahiers des charges ambitieux et contraignants tant sur le plan architectural qu'environnemental et rester décisionnaire sur l'affectation des logements. Pour cela, elle a adopté une procédure de gestion de projet avec des phases de prospection, programmation, information, consultation.

Un premier projet a été initié à Ruy, des esquisses seront prochainement affichées en mairie.

A Montceau, la Municipalité a fait l'acquisition d'une parcelle chemin des Traîneaux, destinée à la réalisation future de logements à loyer maîtrisé.

- **Réalisation d'équipements publics et de services à la population (cantine scolaire, locaux associatifs, projet d'écostade...)** ;
- **Réalisation d'une place, lieu de centralité et de vie.**

Où en sommes-nous ?

L'état des lieux a donc été réalisé. La CAPI a émis un avis favorable pour soutenir notre projet. Un concours d'architectes urbanistes sera lancé pour la réalisation du futur cœur de village (2009/2010). Les projets seront présentés et les habitants consultés à l'horizon 2010.

A Ruy les réunions se sont déroulées du 8 au 11 juin 2009.

Un tour d'horizon des différents travaux et projets en cours ont été présentés par les commissions aux habitants de chaque quartier.

L'essentiel des préoccupations a porté sur le non respect du code de la route et sur l'incivisme grandissant. Nous souhaitons ici sensibiliser la population sur les conséquences que peut engendrer cette situation et notamment l'éventuel accident grave qui pourrait se produire.



Nous remercions tous les habitants des différents quartiers de s'être déplacés en nombre et leur donnons dès maintenant rendez-vous pour l'année prochaine.



Chorale EPHATA

La chorale Ephata s'est produite le 20 juin dernier lors de la fête de la musique à Montceau. C'est pour nous l'occasion de découvrir cet ensemble formé en 2004 par des habitants de notre village ayant pour objectif de « se faire plaisir en musique ».

Le groupe, structuré en association depuis 2007, se compose à l'heure actuelle d'une trentaine de membres.

A l'origine, la chorale animait les messes, baptêmes, mariages de la paroisse de façon dynamique et enjouée. Son répertoire était alors surtout liturgique.

Par la suite, elle se produit lors de différents téléthons et fêtes de la musique. Son recueil de chansons s'enrichit dès lors de titres de variété française, allant du chanteur Grégoire à Joe Dassin en passant par Julien Clerc ou la célèbre « Tout va très bien Madame la Marquise » de Ray Ventura.

Selon Eric Puvilland, président de l'association « les morceaux sont choisis de façon à être connus de la plus grande partie du public qui peut ainsi reprendre les airs et participer lors des refrains ».

Ce chœur est mené par Véronique Grasset qui au-delà de l'aspect musical, veille à maintenir une ambiance de convivialité généreuse. A l'heure actuelle, Ephata s'apprête à accueillir les chanteurs de la chorale Alsacienne « chantons la vie » de Soufflenheim près de Strasbourg à qui ils avaient rendu visite en mai 2008. Il faut dire que Béatrice Vu, chez qui la chorale répète tous les vendredis soir, est originaire de ce village.

Les chanteurs Ruymontois mettront encore une fois en œuvre, et de très belle manière, les valeurs de plaisir, de partage, de simplicité et d'accueil qui les caractérisent. Ceci n'est pas surprenant quand on sait que Ephata signifie en araméen : « ouvre- toi ».



Credit Photo : Marie de Ruy-Montceau



LA COMMISSION SPORTS-LOISIRS JEUNESSE

La commission sport, loisirs et jeunesse organise des activités sportives pour les jeunes de Ruy-Montceau les 13, 15, 16 et 17 juillet 2009.

Il sera proposé aux jeunes de 12 à 16 ans les activités suivantes : Tennis de table, Futsal, Badminton, Volley-ball, Rugby, Basket-ball, Concours de pétanque. Ces activités se dérouleront de 17h à 20h et auront lieu à Ruy et à Montceau.

Une participation financière de 2 euros par jour et par personne sera demandée sur place aux participants, les quatre jours coûteront 6 euros.

Les activités seront animées par les membres du GARM et par des responsables d'association.

Le programme complet et le dossier d'inscription se trouvent en mairie.



Crédit Photo : Mairie de Ruy-Montceau

A VOTRE SERVICE

MEDECINE GENERALE		
Dr Nathalie Roques	Cabinet médical du Frandon	04.74.93.21.31
Dr Pierre-Godefroi Roques		
Dr Christophe Serrat	7, place du 8 mai	
Dr Guillaume Du Manoir	65 rue de la Salière	04.74.43.20.14
Dr Nadia Sarkis-Phan		
Dr Patrick Pinay	51, avenue de la Vieille Borne	04.74.93.47.28
Médecine du Travail (BTP)	5, avenue de la Vieille Borne	04.74.93.15.53
PSYCHOLOGUES PRATICIENS		
Fabrice Florès	19, chemin Marguinière	06.66.64.81.07
Sylvie Leleu	4, Vie de Chade	04.37.03.15.18

DENTISTE		
Marie-José Lorentz	51, avenue de la Vieille Borne	04.74.93.69.63
INFIRMIERES		
Nicole Gitton	2, place de l'Eglise	04.74 93 15 80
PHARMACIE		
Pharmacie de Ruy	1, avenue des Cantinières	04.74.93.22.35
KINESITHERAPEUTES		
Nicolas Guilloteau	51, avenue de la Vieille Borne	04.74.28.36.36
Véronique Harault Laurence Leduc-Vincent	1, Vie Etroite	04.74.93.33.93
PEDICURE- PODOLOGUE		
Marie-Joséphine Planas	2, place de l'Eglise	04.74.43.91.61

FLEURISSEMENT



Credits Photos : Mairie de Ruy-Montceau



La volonté de la municipalité d'embellir la commune se traduit dès cet été dans l'effort réalisé pour le fleurissement. Les fleurs qui ornent les bacs et jardinières aux abords des lieux et places les plus fréquentés, ont été achetées auprès des commerces locaux.



L'ÉGLISE DE RUY

L'église de Ruy date des 12^{ème} et 19^{ème} siècles. Le clocher est de style roman (12^{os.}), la façade, de style néoclassique porte la date de 1837. L'ensemble intérieur est de style roman marqué par ses demi-cercles, avec des éléments de style gothique comme le vitrail du chœur en ogive, une "Gloire" qui symbolise le Christ crucifié et ressuscité



Crédits Photos : JJ BENARD

Le blason, sur l'arc d'honneur, est composé d'une nef (ou navire) et de feuilles de palmier. Ce sont les armoiries de Monseigneur PALMIER DE LA NEF, archevêque de Vienne qui fit restaurer l'église au 15^{ème} siècle.

Le chœur et les deux chapelles qui le joutent forment **la partie la plus ancienne de l'église**. Primitivement, ces chapelles étaient celles de la Ste Vierge et de St Joseph. Le chœur et ses chapelles adjacentes datent des années 1180. On y retrouve deux styles: roman pour les arcs, gothique pour les vitraux. Les historiens nous disent que le passage de l'art roman à l'art gothique s'est produit, en France, vers le milieu du 12^{ème} siècle.

La partie la plus récente de l'église comprend les trois nefs, datant de 1837. A cette époque, l'église n'avait qu'une seule nef allant jusqu'au troisième pilier. Pour l'agrandir, on a fait tomber cette nef unique et sa voûte romane et on a construit les trois nefs actuelles avec le plafond dit "à la française". Les deux portes pour accéder aux chapelles sont devenues intérieures, alors qu'elles étaient extérieures à l'origine.



De la Révolution de 1789 il ne reste pas de traces dans l'église où eut lieu quelque temps le culte de la déesse Raison. Dans le clocher, après la Révolution, il ne restait qu'une petite cloche sur trois. Fêlée, elle a été remplacée, en 1890, par la grosse cloche actuelle de 980 kg, donnant le Fa. En 1981, a été installée une seconde cloche de 650 kg, venant du Carmel de Paray le Monial et donnant le Sol. En 1965 et 1966, le prêtre d'alors (le Père GEOFFRAY), aidé des paroissiens, a restauré l'église (pierres apparentes et éclairage indirect actuel). En 1996, une des niches du chœur est devenue le tabernacle. Elle a été fermée par une porte vitrée en fer forgé (œuvre de Raymond THEVENON de Ruy), qui représente le Christ ressuscité dans sa gloire (mandorle).



L'église est ouverte le mercredi matin de 9h à 12h.

Messes en l'église de Ruy :

A 9h le mardi, mercredi et jeudi

5 et 19 juillet, 2 août, 5 septembre, 1^{er} novembre et 6 décembre.

Dans les prochaines éditions, nous évoquerons l'histoire de l'église de Montceau, et de la chapelle de Boussieu.



SOUFFLE DE BEAUTE

Stéphanie Frier, originaire de la région, vient d'ouvrir, au cœur du village, un espace dédié à la beauté et au bien-être.

Cette enseigne enrichit un peu plus le tissu économique des commerces et services offerts à la population de notre commune.

Chez « Souffle de beauté », tous soins du visage, maquillage, épilation, ongles et UV vous sont proposés dans un espace convivial et relaxant où vous serez accueillis tous les jours sauf le mercredi.

Ouverture du cabinet vétérinaire du Dr CALLEC Ulrike
Samedi le 9 mai 2009
89, avenue de la Vieille Borne - Ruy-Montceau
Animaux de compagnie
Téléphone : 04 74 19 02 95
En cas d'urgence : 06 09 56 42 97

COVIVA

Patricia Baron et Chrispo Biyiha se sont installés rue de la Salière comme franchisés indépendants du réseau Coviva : spécialiste du maintien à domicile des personnes âgées, il assure des prestations de services à la personne 7j/7, y compris les jours fériés, avec le concours de collaborateurs expérimentés et diplômés pour les auxiliaires de vie et une réactivité sous 48h maximum.

Coviva assure le service particulier du coucher tardif réalisé de 20h à 23h et n'excédant pas 30 minutes permettant de respecter les valeurs humaines de disponibilité pour améliorer le respect de la personne.

Tél : 04 82 53 30 46

Mail : info@coviva38.fr



Crédits Photos : Mairie de Ruy-Montceau

UNITE OPERATIONNELLE DES SAPEURS-POMPIERS DE RUY-MONTCEAU

On les croise tous les jours, on les connaît sans les connaître, un jour dans l'enfance on a rêvé de revêtir le casque rutilant et de conduire le camion rouge toute sirène hurlante. Aujourd'hui, ce n'est pas le portrait d'un pompier que nous vous proposons mais les activités de notre équipe au cours du premier semestre 2009.

Janvier : 27 interventions dont 5 accidents de la route, 8 incendies, 12 secours à personnes et 2 interventions diverses.

Février : 17 interventions dont 2 accidents de la route, 7 incendies et 8 secours à personnes.

Mars : 22 interventions dont 8 incendies, 12 secours à personnes et 2 interventions diverses.

Avril : 24 interventions dont 4 accidents de la route, 3 incendies, 15 secours à personnes et 2 interventions diverses.

Mai : 37 interventions dont 2 accidents de la route, 3 incendies, 20 secours à personnes, 4 nids de guêpes et 8 interventions diverses.

Pour effectuer ces missions, le centre dispose de 30 sapeurs-pompiers et 5 engins de secours.

Afin de pouvoir répondre à l'accroissement des demandes d'interventions, le centre de secours de Ruy-Montceau recherche des volontaires pour étoffer ses effectifs.

Pour devenir sapeur-pompier, il faut avoir au minimum 16 ans (avec autorisation parentale).

Après le recrutement, un maximum de trois ans est donné au stagiaire pour passer ses formations de base, d'une durée de 5 semaines. Il devra suivre 40 heures de formation continue annuelle au sein du centre pendant les gardes. Il assurera un week-end de garde par mois et devra faire preuve d'une grande disponibilité.

Pour obtenir plus d'informations sur le recrutement, contacter le lieutenant Maurice Rabatel (06.08.73.67.46 / maurice.rabatel@sdis38.fr).



Crédit Photo : Mairie de Ruy-Montceau

NUMEROS D'URGENCE

SAMU : 15

POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17

N° UNIQUE D'APPEL D'URGENCE EUROPEEN : 112

CENTRE ANTI POISON DE LYON : 04.72.11.69.11

Rappel de la réglementation pour garantir de bonnes relations de voisinage.

LUTTE CONTRE LE BRUIT

Extrait de l'arrêté préfectoral du 3 avril 1990 portant réglementation des bruits de voisinage (référence articles R1334-30 à R1334-37 et R1337-6 à R1337-10.2 du code de la santé publique)

Article 1334-31

Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

Article 8

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Article 9

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de

leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils bruyants, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants:

- les jours ouvrables : de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Article 14

Les infractions au présent arrêté seront poursuivies et punies d'une amende prévue pour les contraventions de la 3^{ème} classe, conformément à l'article R1337-7 du code de santé publique.

LUTTE CONTRE LA FUMEE

En prévention des risques d'incendie et des dangers résultant des activités de brûlage et d'incinération des déchets verts, déchets de jardins et autres déchets agricoles, des rémanents, aux abords des habitations et en référence au Code Général des Collectivités Locales, notamment les articles L2212-1, L2212-2 et L2212-4, à l'arrêté préfectoral du 13 juillet 1989

Article 1

L'utilisation du feu pour le brûlage des déchets agricoles, des déchets forestiers est interdite aux abords des habitations et jusqu'à une distance de 200 mètres de celles-ci.

En tout état de cause, les feux sont interdits dans les lotissements, les secteurs où les parcelles sont petites et les zones collinaires.

Article 2

La destruction par le feu de tous déchets ménagers, déchets de jardin, déchets verts (tonte des pelouses, taille des haies et des arbustes, feuilles mortes, résidus d'élagages), produits toxiques, plastique, est formellement interdite ; ceux-ci doivent obligatoirement être acheminés vers la déchetterie ou compostés.

Par dérogation à l'article 84-1 du règlement sanitaire départemental

Pour les communes de moins de 2000 habitants, ou supérieure à 2000 habitants, uniquement hors

agglomération au sens du code de la route, le brûlage de bois et déchets verts provenant de débroussaillages, tailles de haies ou d'arbres est autorisé pour les particuliers.

L'arrêté préfectoral du 15 décembre 2008 en fixe les conditions

- Les déchets de bois à éliminer devront être suffisamment secs pour brûler facilement et en produisant un minimum de fumée.
- Le brûlage des déchets végétaux à forte teneur en eau, essentiellement la verdure (pelouse...), est interdit.
- L'adjonction de tous produits pour activer la combustion du bois est interdite.
- Le brûlage est interdit pendant la période du 15 février au 30 avril inclus ainsi que pendant la période du 15 juillet au 30 septembre inclus
- A l'exception de cette période, le brûlage des végétaux ne pourra s'effectuer qu'après le lever du jour et l'extinction totale du feu devra avoir lieu avant 20 heures.

Enfin, pensons à nos voisins... avec les beaux jours et notre envie bien légitime de profiter de nos jardins et terrasses, évitons de les enfumer !

Ne brûlons pas nos déchets, apportons les en déchetterie.

ELAGAGE OU ABATTAGE DE PLANTATIONS SUR PROPRIETES PRIVEES

Toute haie en bordure de voie publique dont les branches empiètent sur le domaine public peuvent gêner la visibilité et ainsi présenter un danger pour la sécurité de la circulation.

Par conséquent, pensez à prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter ces dangers et notamment par

l'élagage ou l'abattage des plantations, sachant que conformément à la réglementation en vigueur, aucune partie des plantations ne doit dépasser la limite de propriété, ni surplomber le domaine public et que toute plantation à moins de 2 mètres de la limite ne doit pas dépasser 2 mètres de hauteur.

LES DECHETS VERTS

Qu'est-ce que c'est... ?

Ils proviennent de l'entretien des jardins publics, des espaces verts et des jardins des particuliers. Ce sont les feuilles mortes, les branches élaguées, les tontes de gazon... ils sont aussi bien produits par les particuliers que par les collectivités ou les entreprises. Par conséquent, ces déchets ne sont pas des ordures ménagères, ils doivent donc faire l'objet d'une collecte spécifique.

Depuis 2002, mettre les déchets verts en décharge est interdit, il faut les valoriser.

Comment les collecte-t-on... ?

A Ruy-Montceau, la collecte des déchets verts est réalisée obligatoirement en apport volontaire à la déchetterie dont les horaires d'ouverture sont précisés ci-dessous. Il est rappelé que cette filière n'accepte aucun autre déchet du type pots, gravats, sacs plastiques qui doivent être déposés dans les containers spécifiques.

Peut-on les brûler... ?

Le brûlage des déchets verts, interdit par arrêté préfectoral, a des impacts négatifs :

- risque de brûlures, voire d'incendie ;
- gêne pour le voisinage ;
- à proximité d'une voie de circulation, réduction de la visibilité par la fumée ;
- pollution olfactive.

Et ensuite, qu'en fait-on... ?

Les déchets sont transférés sur une plateforme de compostage. Le compostage vise à mettre en œuvre un processus semblable à celui de la nature qui décompose les matières organiques mortes pour mieux s'y

régénérer. C'est accélérer la transformation des branches de haies taillées, des tontes de pelouses, des feuilles mortes, des déchets biodégradables... en un amendement organique et minéral du sol qu'on appelle le compost.

Une autre alternative... le compostage individuel

Ce procédé peut facilement être réalisé dans son jardin ! Pratiquement tous les déchets organiques peuvent être utilisés : épluchures de légumes, restes de repas, déchets de jardin, autres déchets organiques... Jour après jour, vous adopterez le réflexe compostage. C'est votre jardin qui va être ravi et il vous en sera reconnaissant !



Plus de renseignements sur le site internet de l'Ademe : <http://www.ademe.fr/particuliers/Fiches/compost/>

HORAIRE DES DECHETTERIES

Jour	Ruy-Montceau	Nivolas-Vermelle	Chateauvillain
Lundi	13h30 – 16h30		
Mercredi	13h30 – 16h30	9h – 12h	17h30 – 19h30
Jeudi		14h – 18h	
Vendredi	13h – 14h30	14h – 18h	15h30 – 18h30
Samedi	8h – 12h	13h – 15h	15h30 – 17h30

Possibilité d'accéder aux déchetteries de Bourgoin-Jallieu et L'Isle d'Abeau.

Merci de veiller à ce que les déchets soient bien arrimés lors du transport à la déchetterie. Ces gestes simples préserveront la sécurité des riverains et des usagers de la voie publique, en même temps que notre environnement

CEREMONIES COMMEMORATIVES DU 8 MAI 2009



Les élèves des écoles à l'exposition



FETE DE LA MUSIQUE

La fête de la musique a été organisée par le sou des écoles et a rencontré un franc succès. 600 personnes ont bravé la fraîcheur de la soirée pour assister aux belles prestations de la Chorale Ephata et du groupe local "Iga Biva". La municipalité a apporté cette année un soutien technique avec la rénovation de la place, l'installation d'une armoire électrique et de quatre projecteurs à longue portée qui serviront pour les prochaines manifestations.



REHABILITATION D'UN LAVOIR A MONTCEAU



Le petit lavoir du quartier de Chanas à Montceau a été construit en 1908. A cette époque, il servait à tenir les produits au frais et à laver le linge. Progressivement, avec l'introduction des appareils électro ménagers dans tous les foyers, le lavoir est tombé en désuétude et a disparu peu à peu sous les ronces.

C'est pour préserver le patrimoine que la Municipalité a décidé de lui redonner vie.

Les élus se sont donc mobilisés pour redonner vie à cet héritage du passé.

DEMONSTRATION DE DEBARDAGE ET DE CHIENS DE TROUPEAUX

Un très nombreux public était venu le 21 juin assister à une journée consacrée au débardage à cheval. Les chevaux de trait et leurs meneurs présents sur le site ont fait admirer leur force et leur technique. Les chiens de troupeaux ont également conquis les spectateurs par une démonstration de conduite d'un troupeau d'oies.



Les visiteurs ont également pu apprécier un excellent repas servi dans un cadre champêtre complétant ainsi une magnifique journée sous le signe de la convivialité, organisée par le Comité d'Animation Municipal avec la participation de l'association « Trait de Génie ».



Crédits Photos : Mairie de Ruy-Montceau

TNT - L'ERE DU TOUT NUMERIQUE

Progrès technologique indéniable, nous vivons aujourd'hui à l'heure du tout numérique. La télévision n'y échappe pas.

En effet, le 5 mars 2007, le Parlement a adopté la loi relative à la modernisation de la diffusion audiovisuelle et à la télévision du futur. Elle prévoit notamment l'abandon de la télévision analogique au profit d'une télévision au tout numérique pour la fin 2011.

Contacté par « Le Courrier Ruymontois », le service commercial de TDF répond à vos questions sur la révolution TNT.

La TNT c'est quoi ?

La télévision numérique terrestre permet la diffusion d'une trentaine de chaînes en qualité numérique.

Avec la TNT, qu'est-ce qui change ?

La TNT c'est l'équité numérique pour tous avec une télévision en toute liberté, sans abonnement, le choix d'une trentaine de chaînes dont 18 gratuites au lieu des 7 chaînes traditionnelles (TF1, France 2, France 3, M6, Canal+, France 5 et Arte) et surtout une excellente qualité de son et d'image.

Qui est concerné par la TNT ?

La loi prévoit que 95% des téléspectateurs bénéficieront de la TNT en France à la fin de 2011.

A ce jour, la grande majorité des foyers reçoit la télévision par l'intermédiaire du réémetteur de Ruy, qui n'est pas équipé pour transmettre la TNT. Seules quelques habitations situées sur les hauteurs peuvent capter les émetteurs du Pilat ou de Fourvière, parfois de manière aléatoire. Le 16 décembre 2008, le CSA a publié la liste et le calendrier prévisionnel de couverture des zones desservies par la TNT. L'émetteur de Bourgoin-Jallieu/Ruy-Montceau a été retenu dans cette liste.

La TNT devrait ainsi arriver dans les foyers au cours de l'été ou de l'automne 2011. Une confirmation est attendue à l'automne 2010.

Qu'en est-il des 5% qui ne captent pas ou mal la TNT, comme certains quartiers de Ruy ?

Pour ces zones dites « blanches », non couvertes par la TNT, les habitants devront recourir à une antenne satellite.

Dois-je m'équiper pour recevoir la TNT ?

En principe l'antenne râteau sur votre toit permet de recevoir la TNT. Si vous avez acheté votre téléviseur après mars 2008, il est équipé d'un adaptateur TNT intégré. Dans le cas contraire, vous devez acheter un adaptateur TNT externe.

CO-VOITURAGE

www.capi-covoiturage.fr



En partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Nord-Isère, la CAPI a mis en route un site Internet de covoiturage depuis fin mars.

Ce site s'adresse aux personnes circulant sur le territoire Porte de l'Isère et désireux de trouver des covoitureurs pour leurs trajets réguliers et ponctuels.

La plateforme de covoiturage permettra d'optimiser les trajets domicile-travail de tous les citoyens soucieux de l'impact de leurs déplacements sur l'environnement. Ce nouveau service vient compléter l'offre de transports en commun existant sur l'Agglomération

Grâce à un **site facile d'utilisation**, les covoitureurs peuvent s'inscrire gratuitement et rapidement en quelques clics. Le **système de géolocalisation** utilisé par ce site permet d'identifier automatiquement sur une carte interactive, les personnes empruntant le même trajet.

Le site propose aussi de précieux conseils pour covoiturer sans difficulté, et des informations sur ce mode de déplacement doux.

Moins de pollution et de bruit, diminution des bouchons, moins de stress au volant, partage des frais du véhicule, etc.

Les avantages du covoiturage ne manquent pas !



www.multitud.org: EN UN CLIC VOTRE ITINERAIRE SUR MESURE

Depuis le vendredi 24 avril, Multitud.org connecte tous les réseaux de transport en commun disponibles dans la grande région urbaine de Lyon, de St Etienne à Bourg-En-Bresse, de Roanne à Bourgoin-Jallieu.

Véritable centrale de mobilité, grâce à son calculateur d'itinéraires, Multitud' donne à chacun une information complète sur les modes possibles (train, car, métro, bus, tram) et les temps de déplacement prévisibles ; une information mise à jour au fil des actualités et des perturbations éventuelles ; une réponse personnalisée pour chaque utilisateur.

Simple et pratique d'utilisation, accessible à tous, Multitud.org est un véritable guide, un accompagnateur, permettant à l'utilisateur d'utiliser les transports en commun facilement pour tous ses déplacements.

Site: www.multitud.org



TRANSPORT EN COMMUN - LE RESEAU RUBAN



LE « BUS A LA CARTE » est un service de transport collectif sur réservation. Sa vocation est de compléter l'offre du Ruban pour vous transporter :

- vers les zones non desservies par les lignes urbaines régulières,
- sur les points du réseau en dehors des heures de fonctionnement des lignes.



« MOBI'BUS » est un service de transport à la demande, de porte à porte, destiné aux personnes à mobilité réduite.

Comment faire sa réservation pour le « Bus à la carte » ou « Mobi'bus » ?

Vous définissez avec l'Espace Ruban par téléphone les horaires, le lieu de prise en charge et de dépose.

Quand et quel numéro appeler ?

Information et réservation auprès de l'espace Ruban au **04 74 94 62 03**

- du lundi au vendredi de 7h à 20h
- le samedi de 9h à 12h et de 14h à 16h45

Des plaquettes d'information sont à votre disposition en Mairie. Pensez à les demander.

Encore plus d'informations sur www.ruy-montceau.fr
'Vivre à Ruy-Montceau'-'Infos pratiques'-'Déplacement

HORAIRES

La Poste			
Lundi	9h- 12h	14h-16h45	Levée du courrier : 15h
Mardi	9h-12h	14h-16h45	Levée du courrier : 15h
Mercredi	9h-11h15	Fermé	Levée du courrier : 11h
Judi	9h - 12h	14h-16h45	Levée du courrier : 15h
Vendredi	9h - 12h	Fermé	Levée du courrier : 11h
Samedi	9h - 12h	Fermé	Levée du courrier : 11h

Bibliothèque	
Mardi	16h à 18h
Mercredi	10h à 12h et 14h30 à 17h
Samedi	9h30 à 12h

Marchés

Mercredi matin et Dimanche matin à Ruy
Place du 8 mai 1945.

L'ETAT CIVIL DU 1^{er} SEMESTRE 2009

NAISSANCES RUY

CONTEGAT Marine née le 15/11/2008
BONNAS Yann né le 16/11/2008
GROSSELIN Marceau né le 20/12/2008
BLANCHY Marie née le 21/12/2008
BEAULE Titien né le 22/12/2008
FERRARI Elinor née le 25/12/2008
FOUILLEUL Roman né le 25/12/2008
PILLOIX Hugo né le 07/01/2009
GARNIER Camille née le 27/01/2009
CHARPY Théo né le 02/02/2009
JULLIA Célian né le 28/02/2009
GUILLOT Lila née le 16/04/2009
PERROT Louis né le 21/04/2009
JONNEKINDT Tristan né le 08/05/2009
PATAY Noham né le 19/05/2009
SANDEL Isaline née le 26/05/2009
MAMODE DOBY Noa né le 03/06/2009
LANGELOT Axel né le 31/05/2009

NAISSANCES MONTCEAU

HANS Flora née le 30/12/2008
GARCIA Elise née le 02/01/2009
LURET Marie née le 11/02/2009
CONTION Manon née le 22/02/2009
RAY Sandro né le 15/04/2009

MARIAGES RUY

Danni MANDAS & Olivia COMBE le 09/05/2009
Jean-Charles BENTURE & Séverine PRADON le 30/05/2009
Roddy DAMIEN & Laetitia ALEXANDRE le 13/06/2009
Guy RABUEL & Isabelle CELLE le 20/06/2009
Khalil ABDELKRIM & Céline ZAMBON le 27/06/2009
Grégory MEUNIER & Marie-Céline ANDRIEUX le 27/06/2009

MARIAGES MONTCEAU

Alain CHALAYE & Christelle PERRIN le 13/06/2009

DECES RUY

ROBERT François le 20/12/2008 à 62 ans
SANA Angélo le 31/12/2008 à 94 ans
BOUVEROT Fernande vve ARNAUD le 19/01/2009 à 97 ans
LAUZIER René le 02/02/2009 à 83 ans
GUILLAUD Léon le 25/02/2009 à 98 ans
MARINO Ettore le 16/03/2009 à 70 ans
BONNARD Pierre le 16/03/2009 à 59 ans
DOMINICI Elsa le 04/04/2009 à 91 ans
BERIAUD Joseph le 05/06/2009 à 77 ans

DECES MONTCEAU

COTTAZ BERTHOLLET Marcel le 19/01/2009 à 83 ans

POINTS DE VUE

Liste « Bien vivre à Ruy-Montceau » :

Lors du dernier conseil municipal, Marc Grana a démissionné en donnant les raisons de son départ à la fin de la séance. Nous regrettons que le conseil municipal n'ait pas donné à notre colistier plus d'opportunités de travailler au sein de notre commune et nous aurions aimé faire encore un bout de chemin avec lui car nous avons beaucoup apprécié son implication ainsi que sa convivialité.

Eric Garnier, 35 ans, père de 2 enfants, urbaniste de formation vient donc nous rejoindre et siègera à nos côtés lors du prochain conseil municipal, début juillet.

Nous sommes contents de l'accueillir et de travailler ensemble.

En ce qui concerne le bilan de cette première année de fonctionnement, nous tenons à préciser que les travaux effectués sur l'avenue des Cantinières avaient été négociés pour la totalité de l'avenue par la précédente équipe municipale avec la CAPI.

De même, la dite équipe sortante ayant laissé une bonne réserve financière, il est heureux que les taxes locales n'aient pas augmenté cette année et que de nombreuses actions telles que la réfection de routes et chemins et de bâtiments communaux aient lieu.

En cette fin d'année scolaire, nous tenons à remercier les enseignants pour leur investissement dans une période de changements de fonctionnement scolaire pas toujours évidente à mettre en place et souhaitons à Madame Audrapt une bonne retraite avec une petite pointe de nostalgie des anciens!!

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

(Sous réserve des modifications apportées par les associations)

JUILLET 2009

05.07	FNACA	Méchoui	Salle de Lavitel
09.07	Joyeux retraités	Repas de fin de saison	Salle de La Salière
14.07	Municipalité	Fête d'été	Salle de Lavitel/Champ de foire
17.07	ACCA de Ruy	Concours de pétanque	Salle de Lavitel
25.07	Municipalité	Foire Ste Anne/vide grenier	Salle Annequin /Place de Montceau

AOÛT 2009

09.08	Téléthon	Pucier	Salle de Lavitel/Champ de foire
28.08	Football	Concours de pétanque	Salle de Lavitel /Champ de foire

SEPTEMBRE 2009

04.09	Minois Ruymontois	Assemblée Générale	Bar du hall des Sports
10.09	Joyeux retraités	Repas des 80 & 90 ans	Salle de La Salière
13.09	A.S Randonneurs	18ème Berruyenne	Salle de Lavitel
19.09	Couleur et toile	Exposition de peinture	Salle de Lavitel
19.09	Sapeurs Pompiers	Challenge J. Rabatel	Champ de foire
20.09	Pétanque Club	Concours	Salle de Lavitel
24.09	Pétanque Club	Concours	Salle de Lavitel
25.09	Atelier Ozidé	Assemblée Générale	Salle de la bibliothèque

OCTOBRE 2009

01.10	FNACA	Assemblée Générale	Salle de Lavitel
02.10	Boules de Montceau	Diots	Salle H. Annequin
02.10	Autiste Nord Isère	Concert	Salle de La Salière
02.10	Boules de Ruy	Assemblée Générale	Salle de la bibliothèque
10.10	Municipalité	Foire de la St Denis	Salle de Lavitel /Champ de foire
18.10	Classe en 9	Banquet	Salle de La Salière
18.10	Sou des écoles de Montceau	Diots	Parking des écoles
18.10	Randonneurs/Pétanque club	Marche au profit du téléthon	Salle H. Annequin

NOVEMBRE 2009

11.11	Sapeurs Pompiers	Boudins	Caserne
15.11	Tennis de table	Tournoi familial	Hall des Sports
15.11	Joyeux retraités	Choucroute	Salle de La Salière
21.11	C.A.M	Soirée Bavaroise	Hall des Sports
22.11	A.S Randonneurs	Assemblée Générale	Salle H. Annequin
27.11	Téléthon	Théâtre	Salle H. Annequin
28/29.11	Artistes et Collectionneurs	Exposition	Salle de La Salière

DECEMBRE 2009

01.12	Ecole maternelle de Ruy	Spectacle thème de Noël	Salle de La Salière
04/05.12	Téléthon	Manifestations sportives	Hall des Sports
05.12	Téléthon	Soirée Variétés	Salle H. Annequin
05.12	Sapeurs Pompiers	Ste Barbe	Salle de Lavitel
11.12	Municipalité	Arbre de Noël	Salle de La Salière
12.12	Sou des écoles de Ruy	Loto	Salle de La Salière
13.12	Football	Boudins	Buvette du Stade
15.12	Ecole élémentaire de Ruy	Spectacle de Noël	Salle de La Salière
18.12	Ecole Kimmerling	Soirée de Noël	Salle H. Annequin